



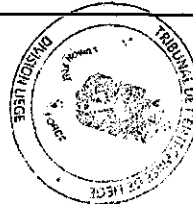
Mars 2023

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23053087



11 AVR. 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0466 169 132

Nom

(en entier) : I.B.V. & Cie

(en abrégé) :

Forme légale : société anonyme

Adresse complète du siège : Zoning Industriel des Hauts-Sarts, 4^{ème} Avenue 66 à B-4040 Herstal**Objet de l'acte : Administrateur et administrateur délégué : démission - nominations**Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} mars 2023 :

(.../...)

1.Administrateurs : démission - nominations

L'assemblée générale acte la démission de Monsieur Roland JOST de son mandat d'administrateur à compter du 1er mars 2023. L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge à l'administrateur démissionnaire dans le cadre de son mandat et ne souhaite pas pourvoir à son remplacement.

Par la même occasion, l'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de renouveler, avec effet immédiat, le mandat d'administrateur de Monsieur Alain FAYMONVILLE et de la société PGMBH Eifel-Invest, représentée par Monsieur Joseph HAAS, pour une nouvelle durée de six ans. Ceux-ci viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2028 statuant sur les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2027.

(.../...)

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 1^{er} mars 2023:

(.../...)

1.Démission - nomination de l'administrateur-délégué

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Roland JOST de ses fonctions d'administrateur-délégué avec effet au 1er mars 2023. Le conseil d'administration lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de ce mandat qui s'achève.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix ici présentes, de nommer à compter du 1er mars 2023 au mandat d'administrateur-délégué la société PGMBH Eifel-Invest, ayant pour représentant permanent Monsieur Joseph HAAS, qui accepte, et ce pour une durée de 6 ans venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire 2028 qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

(.../...)

Pour I.B.V. & Cie S.A.
PGMBH Eifel-Invest,
représentée par son représentant permanent, Monsieur Joseph HAAS,
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).